



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

300, rue Saint-Patrice,

Sherrington, Québec, J0L 2N0

Courriel : [info@st-patrice-sherrington.com](mailto:info@st-patrice-sherrington.com)

tél : 450-454-4959

fax : 450-454-5677

## INFO MUNICIPALE

MAI 2014

### APPEL À TOUS - PHOTOS HISTORIQUES

**SITE WEB :** Notre site Web s'améliore!. Nous cherchons des photos représentatives de Sherrington. De belles photos historiques ou de beaux points de vue. SVP, nous faire parvenir celles que vous trouvez les plus intéressantes par la poste au 300, rue Saint-Patrice ou par courriel au [info@st-patrice-sherrington.com](mailto:info@st-patrice-sherrington.com)

### LISTE DE PRODUITS ET SERVICES LOCAUX

**ACHAT LOCAL :** Nous voulons encourager l'achat local. Si vous exploitez une entreprise sur le territoire de la municipalité, faites-nous le savoir. Profitez d'une visibilité sur notre nouveau site Web. Courte description (max. 5 lignes) de vos produits ou services et de vos coordonnées d'affaires (adresse, téléphone). Si vous avez un site Web ou une page Facebook, indiquez-le. Nous faire parvenir ces informations par courriel à [info@st-patrice-sherrington.com](mailto:info@st-patrice-sherrington.com)  
La municipalité souhaite élaborer une politique d'achat locale qui favorisera les exploitants d'entreprise sur le territoire.

### FOURNISSEURS POUR LA MUNICIPALITÉ

La municipalité retient souvent les services de fournisseurs pour réaliser des travaux qu'elle ne peut pas faire elle-même. Elle préfère, quand c'est possible, encourager les professionnels et les entreprises locales de Sherrington. Inscrivez-vous à notre fichier des fournisseurs.

### CHAMBRE DE COMMERCE DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

La Municipalité est dorénavant membre de la Chambre de commerce des Jardins-de-Napierville. Si vous avez besoin de contacts pour vos affaires ou plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous puisque nous sommes membre de la Chambre de commerce. Plusieurs services sont offerts.

### DONS DE BIENS

**FABRIQUE :** Nous sollicitons votre générosité pour apporter des objets de toutes sortes, réutilisables et en bon état. Tout ce qui est devenu inutile pour vous et pouvant servir encore pour d'autres personnes. Vous pouvez déposer vos sacs et vos boîtes au presbytère de St-Patrice. Pour plus d'informations, contactez Roger au 450-454-3758.

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SHERRINGTON

**Horaires de la bibliothèque :** Mardi : 15h à 18h    Jeudi : 18h à 21h    Samedi : 10h à 12h

### LOISIRS

Si vous n'étiez pas à la séance ordinaire du Conseil municipal du 2 février dernier, peut-être ne saviez-vous pas que la municipalité **REMBOURSE** les frais d'inscription pour chaque enfant de 17 ans et moins inscrit à une activité de loisirs d'une durée de 8 semaines et plus, sur présentation d'un reçu jusqu'à un maximum de 30 \$ par année.

### COMPLEXE MULTI-RÉCRÉATIF

Nous vous avisons que le Complexe Multi-Récréatif est fermé pour tout le mois de mai. N'hésitez pas à consulter l'info du mois prochain pour la date de réouverture et les dates de disponibilité. Si vous avez un projet d'activité et souhaitez le louer, informez-vous auprès de la municipalité.

### LES ÂÎNÉS DE SHERRINGTON - AVRIL ET MAI 2014

#### MAI

Mardi 6, 13, 20 mai :

Jeudi 1, 8, 15, 22 mai :

Samedi 10 mai :

Samedi 17 mai :

Dimanche 25 mai :

Carte, bingo 13h

Whist militaire 13h

Souper country 18h

Soirée folklorique 19 h

Dîner de Clôture – Bonnes Vacances!

**Pour informations : Madame Couture au 450-454-2001**

## ACTIVITÉS

### **NOUVELLE SESSION DE ZUMBA ET ZUMBA TONING** (8 semaines)

Zumba toning, les mardis du 29 avril au 17 juin.

\*Annulation : la Zumba ne se tiendra pas les jeudis du 1<sup>er</sup> mai au 19 juin. par manque inscription.

Les cours sont offerts au Centre Culturel. (de 19 h à 20 h)

Il est possible de vous joindre à nous pour 10\$/cours!

Pour renseignement et inscription, contactez **Rosalie Gamache au 514-827-9492**

**LIGUE DE SACS DE SABLE** : Une ligue de sacs de sable est présentement en création. Rien de mieux que de profiter de l'extérieur en pratiquant cette activité! Un minimum de 32 personnes est requis pour former la ligue. Pour inscription ou information, contactez Daniel au 450-454-6287.

**ATELIERS DE BASEBALL** : Cet été, les jeunes pourront apprendre à jouer au Baseball et pourront pratiquer ce sport avec de vrais adeptes! Une journée par semaine, ils pourront se retrouver au terrain de balle, apprendre et avoir du plaisir! À surveillez dans le prochain journal.

### **CAMP DE JOUR 2014 – PROLONGATION DES INSCRIPTIONS**

Il est temps pour vous de venir inscrire votre enfant au camp de jour, une multitude d'activités sportives, culturelles et sociales attendent votre jeune (enfants âgés entre 5 à 12 ans). BRAVO à Janique Perras pour son embauche en tant que monitrice!

**Inscription** : 1<sup>er</sup> mai au 31 mai inclusivement.

**Où** : Réception, Hôtel de Ville, 300 rue St-Patrice.

**Coût** : 50 \$ par semaine. Non-résidents 75 \$. Payable à l'inscription et non remboursable.

**Durée** : Lundi 23 juin au vendredi 22 août (9 semaines).

**Rencontre** : 16 juin 2014 à 19h00 au centre communautaire avec les parents et enfants.

**PRÉCISIONS** : Grâce aux commentaires constructifs et aidants des parents, voici quelques indications complémentaires :

- ✓ Horaire du camp: 8 h 00 à 16 h 00 ;
- ✓ Service de garde : 7 h 00 à 8 h 00 et 16 h 00 à 17 h 00 (2\$ / demi-heure);
- ✓ Possibilité d'ajouter des semaines en cours de route au même tarif.

## ÉVÉNEMENTS À VENIR – À SURVEILLER

**BRUNCH DE LA FÊTE DES MÈRES** au profit du Comité de la Saint-Jean: 9 h à 13 h le 11 mai 2014. Gratuit pour les 0-5 ans, 5 \$ pour les 6-12 ans, 10 \$ pour les 13 ans et plus. Billet en vente au bureau municipal.

*« Nous vous invitons en grand nombre à venir fêter votre maman en famille lors du brunch organisé par le comité de la St-Jean 2014! Au plaisir de vous voir!! »*

*Le Comité de la St-Jean*

**DISTRIBUTION DES PETITS ARBRES**, fournis gratuitement par les 4H. Comme par les années passées, la distribution se fera derrière l'hôtel de ville située au 300, rue Saint-Patrice (au Garage municipal, 2, rue Prévost). Essences d'arbres variées! Bienvenue à tous!

**PHOTOS DANS LA NATURE** : Projet dans ma cour arrière – Bienvenue à tous! Le 10 mai de 10 h 00 à 17 h 00. Venez prendre des photos dans la nature. Vous allez faire une carte pour mettre une de vos photos. Les cartes seront remises à un centre à Saint-Constant pour les gens alités. Apportez votre caméra, des vieux «running shoes» ou des bottes de «rubber». Où : 164, St-Pierre Est Sherrington. **Info** : **Susan 450-247-2571**. Nous vous attendons!

**COURSE TERRY FOX** : En ce 15<sup>e</sup> anniversaire de la course TERRY FOX, un défi est lancé à toute la communauté et tous sont invités à courir avec nous une course de 5 km dans les rues de Napierville. Cette course se mettra en branle à 9 h 30 le 15 mai 2014. C'est pourquoi nous vous invitons personnellement ainsi que vos employés à vous inscrire à cette course.

**RELAIS POUR LA VIE DE HEMMINGFORD** : La 10<sup>e</sup> édition du Relais pour la vie de Hemmingford de la Société canadienne du cancer se tiendra au Parc Safari de la ville de Hemmingford le 6 juin 2014.

**FÊTE DE LA ST-JEAN**: La St-Jean est de retour comme dans le temps...on se souvient!! Le Comité de la Saint-Jean est heureux de vous annoncer que les festivités auront lieu le 21 juin 2014. Entrée gratuite. Parade, chansonniers, feux d'artifice et bien plus sont prévus. Nous cherchons des bénévoles!! Si cela vous intéresse, communiquez avec **Josiane Lestage 438-882-4561** «*Nous vous invitons à participer à la parade en fabriquant votre char allégorique! Sortez votre originalité!*»  
*Le Comité de la St-Jean*

**TOUR CYCLISTE** : Passage du tour cycliste La Montréalaise sur notre territoire le 7 septembre. On y attend 4000 cyclistes.

**FESTIVAL DES RÉCOLTES** : Les élus municipaux projettent de créer un nouvel événement automnal, soit le festival des récoltes. Si vous avez des idées, contactez la municipalité! C'est à surveiller.

**NOËL** : Il n'est jamais trop tôt pour préparer la fête de Noël! Si vous avez des idées ou des suggestions pour cette année, merci de contacter la municipalité!

### MOT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Pour un meilleur service, nous avons réservé des plages de temps pour **consultation auprès de l'inspecteur municipal**. Veuillez vous adresser à notre réceptionniste.

**BRÛLAGE** :Soumettez vos **projets de rénovation** plus tôt cette année pour obtenir votre permis à temps. N'oubliez pas de renouveler votre **permis de feu de branches**, car c'est une nouvelle année qui commence.

**NUISANCES** : Une surveillance accrue des nuisances sera effectuée ce printemps en vue d'améliorer la qualité de vie de tous. Notamment : animaux morts, broussailles, hautes herbes, bouteilles vides, papiers libres ou en ballots, détritiques variés, putrescibles, nauséabonds, insalubres, dangereux ou malpropres, matériaux impropres à la construction, ferrailles, pièces de véhicules automobiles, véhicules automobiles ou récréatifs non immatriculés pour l'année en cours, hors d'état de fonctionnement et âgés de plus de sept (7) ans, eaux sales, balayures, ordures, cendres, papier, rebuts, déchets, de la boue, de la terre, du sable, des roches, du gravier, du ciment, de la neige ou toute autre matière semblable dans une rue, un cours d'eau, un parc, une place publique ou un fossé municipal (extrait du règlement sur les nuisances).

**INSTALLATION SEPTIQUE** : Il est recommandé de faire l'auto-inspection de vos installations septiques et de vous assurer qu'elles sont conformes à la réglementation environnementale provinciale. La municipalité se doit de faire respecter les normes sur le territoire. Pour savoir si vos installations sont conformes, vous adresser à l'inspecteur qui pourra vous aider à vérifier vos installations. Référence WEB :

[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q\\_2/Q2R22.HTM](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q_2/Q2R22.HTM)).

**SCHEMA D'AMENAGEMENT** : Le schéma d'aménagement de la MRC des Jardins-de-Napierville est sous étude et en voie d'adoption. À surveiller.

### VITESSE ROUTIÈRE

La municipalité a à cœur la sécurité des usagers de la route et des piétons sur son territoire. Un panneau radar sera bientôt installé. Merci de respecter les limites de vitesse et d'adapter votre conduite. Attention à nos enfants.

### SERVICE INDENDIE

Voici la liste des interventions du mois d'avril opérées par le Service incendie :

Activités	Nombre d'intervention
Intervention première répondant	8
Entretien d'équipe	5
Inspection et vérification avant départ	5
Feu d'installation électrique	2
Feu de débris non conforme	1
Formation pompe	6
Alarme incendie	1
Prévention résidentielle	25

**PRÉVENTION** : Durant le mois de mai, la prévention résidentielle se poursuit sur St-Patrice.

### LICENCES DE CHIENS

Tout propriétaire d'un chien (gros ou petit) **doit se procurer une licence pour chaque chien qu'il possède**. Le coût de la licence est de 15 \$ par année. Tous les chiens doivent être sous le contrôle de leur maître (laisse, clôture, etc.) Si vous voyez un chien errant ou dangereux contactez Madame Isabelle Robert, Responsable de l'application du règlement et de la vente des licences. Vous pouvez la contacter au **450-454-7369**.

## AGRICULTEURS

Le temps des semences arrive. La municipalité souhaite souligner le travail des agriculteurs. Petit rappel : merci de respecter les normes en environnement relatives à la proximité des cours d'eau.

## FLEURONS DU QUÉBEC

La municipalité a décidé d'adhérer à la 9<sup>e</sup> édition (2014-2016) du Programme des Fleurons du Québec. Ce programme a pour objectif d'aider à faire reconnaître ou à développer les efforts d'embellissement horticoles des municipalités. Cette adhésion permet qu'un classificateur horticole évalue notre situation et fournisse des pistes d'amélioration.  
<http://www.fleuronsduquebec.com/>

## RECYCLAGE

Le recyclage est très important et heureusement, il prend de plus en plus de place dans nos ménages. Informez-vous sur le site de Recyc-Québec si vous vous questionnez sur la façon de disposer de vos biens à recycler (Exemples : carcasses de véhicule, électroménagers, pneus, cartouches d'encre, cellulaires, huiles usagés, batteries, etc.). Il est possible de trouver des entreprises qui les recyclent en Montérégie selon les biens à recycler. Voici le lien : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp#Saut>  
Nous invitons les entreprises locales qui recyclent certains types de bien ou de produits à nous transmettre leurs coordonnées afin que nous puissions fournir aux citoyens une liste des endroits locaux où disposer leurs biens recyclables.

## VENTE DE GARAGE

Il est autorisé de réaliser de son lieu de résidence deux ventes de garage par année. Un délai minimum de 60 jours doit être prévu entre les deux ventes de garage. Chaque vente de garage ne peut se dérouler sur plus de deux jours consécutifs, entre le 15 avril et le 15 octobre. Les objets vendus doivent être la propriété de la personne effectuant la vente de garage. La vente doit être effectuée sur l'emplacement du bâtiment résidentiel du requérant.

**HORAIRE DES SÉANCES DU CONSEIL EN 2014 :** *TOUTES LES SÉANCES SONT À 19 H*

<b>Lundi</b>	13 janvier	19 h	<b>Lundi</b>	7 juillet	19 h
<b>Lundi</b>	3 février	19 h	<b>Lundi</b>	4 août	19 h
<b>Lundi</b>	3 mars	19 h	<b>Lundi</b>	8 septembre	19 h
<b>Lundi</b>	7 avril	19 h	<b>Lundi</b>	6 octobre	19 h
<b>Lundi</b>	5 mai	19 h	<b>Lundi</b>	3 novembre	19 h
<b>Lundi</b>	2 juin	19 h	<b>Lundi</b>	1er décembre	19 h

## BIENVENUE À TOUS!

## FÊTE DES PATRIOTES

Le bureau municipal sera fermé **lundi le 19 mai 2014** en raison de la Fête des Patriotes.

## RAPPEL - TAXES MUNICIPALES

Le troisième versement des taxes municipales est **dû le 30 juin 2014**.

## AVIS PUBLICS

**RAPPEL – RÈGLEMENT N° 291 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX AÎNÉS POUR LA RÉDUCTION DE LEUR FARDEAU FISCAL MUNICIPAL :** Le présent règlement a pour objet d'instaurer un programme d'aide financière pour les aînés admissibles et l'établissement des conditions et des modalités d'application s'y rapportant. Le but est d'aider les aînés admissibles en favorisant le maintien à leur résidence le plus longtemps possible, et ce, en compensant leur fardeau fiscal municipal résultant de la tarification du service d'enlèvement des matières résiduelles. La Municipalité accorde à un Aîné admissible, qui respecte les conditions d'admissibilité prévues au programme, une aide financière correspondant à un **remboursement de 100 \$** sur les frais des matières résiduelles rattachés à la propriété occupée durant l'année de référence au cours de laquelle est exigée une telle tarification.

## RÈGLEMENT N° 254-1 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX –

Ce règlement sera adopté à la séance du 2 juin 2014. La rémunération reste la même que celle actuellement versée, mais sera indexée pour chaque exercice financier municipal. Le règlement peut rétroagir au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au cours de laquelle il entre en vigueur.